

ASSISTANT.ES MATERNEL.ES

Développons ensemble
vos compétences
au service des enfants
que vous accompagnez !



NOTRE OFFRE DE FORMATION LABELLISÉE IPERIA POUR LES ASSISTANT.ES MATERNEL.ES DU NORD - PAS DE CALAIS

Inscription individuelle mais possibilité également d'organiser une session
à la demande d'un Relais Petite Enfance (RPE) à partir de 8 assistantes maternelles

- ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN - 21 HEURES
- COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE CERVEAU DE L'ENFANT - 14 HEURES
- ÉVEIL DES ENFANTS : LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES - 21 HEURES
- COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT - 21 HEURES
- CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL - 21 HEURES
- ÉVEIL MUSICAL ET ARTISTIQUE - 14 HEURES
- PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE - NIVEAU 1 - 21 HEURES
- PRÉPARATION DU CERTIFICAT SST- 14 HEURES
- RECYCLAGE DU CERTIFICAT SST - 7 HEURES
- COMPRENDRE LES ÉMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN - 14 HEURES
- DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER - 21 HEURES
- GÉRER SON STRESS EN SITUATION PROFESSIONNELLE - 14 HEURES
- SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS À MOINDRE COÛT - 14 HEURES

PROGRAMMES DE FORMATION
SUR NOTRE SITE WWW.IRTSHDF.FR
ONGLET FORMATION CONTINUE
CLIQUEZ SUR LA RUBRIQUE



SCAN ME



Dans le cadre du plan de développement des compétences, que la branche du secteur a voulu accessible au plus grand nombre, vous pouvez bénéficier **jusqu'à 58 heures par an pour vous former, entièrement finançable.**

Dès la première heure travaillée, vous pouvez mobiliser ce dispositif pour tout parcours de formation, qu'il soit certifiant ou non*. Votre rémunération peut être maintenue pendant la durée de la formation. Si elle se déroule hors de votre temps de travail habituel, vous percevez une allocation de formation**.

* Voir les conditions sur www.iperia.eu

** Le montant de l'allocation de formation est susceptible d'évoluer en cours d'année. Vous pouvez le consulter sur www.iperia.eu



**PROGRAMMES DE FORMATION
SUR NOTRE SITE WWW.IRTSHDF.FR
ONGLET FORMATION CONTINUE
CLIQUEZ SUR LA RUBRIQUE**



SCAN ME



03 20 62 10 78



formation-continue@irtshdf.fr



www.irtshdf.fr